

# BULLETIN MUNICIPAL

00  
JANVIER



# CARA GOULDES

HAUTE-GARONNE

## Chères Caragoudaises, chers Caragoudais,

Un paysage de coteaux qui ondule jusqu'à l'horizon, de grands champs de blé bien peignés, le feuillage des peupliers qui frissonne dans la brise, un profond silence par moments, un soleil de plomb, une nature forte et hospitalière.

Ce sont quelques clichés que notre commune nous permet de saisir tout au long de l'année. Si nous faisons la comparaison avec de nombreuses régions du monde, nous pouvons nous reconnaître favorisés.

Pourtant, rien n'est jamais acquis à l'homme. Si la nature nous a bien servis, il faut savoir que le bien-être d'aujourd'hui existe en grande partie grâce aux efforts de ceux qui nous ont précédés, à leur souci de préparer l'avenir et à leurs réalisations.

A notre tour, nous nous devons de garantir, pour ceux qui nous suivront, l'intégrité de notre cadre de vie, dans une nature mieux protégée. En ce domaine, les défis sont multiples et difficiles à relever.

Aussi, je me limiterai ici à deux exemples qui concernent notre vie pratique :

De nouveaux textes législatifs imposeront, après un délai de quelques années, un meilleur traitement des ordures ménagères ainsi qu'un contrôle de l'assainissement, fut-il individuel.

Ces deux problèmes conduiront, n'en doutez pas, à certaines contraintes tant dans les habitudes de vie que dans la gestion financière des structures intercommunales qui oeuvreront à cette occasion.

En ce qui concerne les ordures ménagères, sachez que la mise en décharge sera interdite à partir de 2002, sauf pour les déchets dits ultimes. Cela nous mettra dans l'obligation d'établir un tri sélectif dont la forme reste à définir et un recyclage.

Les responsables du SIPOM (Syndicat Intercommunal pour le traitement des Ordures Ménagères), soucieux de trouver les meilleures solutions, ont lancé une étude à ce sujet.

Pour l'assainissement autonome, je vous informe que les communes devront, avant 2005, répertorier et contrôler les installations individuelles puis vérifier ensuite, de façon régulière, leur bon fonctionnement. Votre Conseil Municipal a décidé au cours de l'année 1998, de déléguer cette compétence au SIVOM du canton de Caraman, une gestion intercommunale ayant paru plus efficace.

Ce bulletin municipal daté janvier 1999 est le dixième numéro. Jean-Marc MOULIN, mon prédécesseur, avait institué ce lien dans le but évident d'une meilleure information. Vos réactions montrent tout l'intérêt que vous prêtez à cette parution, nous ferons des efforts pour améliorer encore cet outil. Vous retrouverez dans ces pages les rubriques habituelles. Des redites par rapport aux numéros précédents sont inévitables car il convient d'informer au mieux les nouveaux habitants de notre commune à qui, au passage, je souhaite la meilleure installation possible.

Sur le plan des animations, l'année 1998 fut particulièrement riche ; je vous rappelle simplement la réussite de notre fête locale.

*Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 1999.*

Le Maire,

*Jean-Louis CANCIAN.*

# LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1998

## Séance du 16 Janvier

- Présentation du bulletin municipal 1998.
- Par délibération, le Conseil Municipal donne son accord à la transformation du SIVOM de Caraman (Syndicat de communes de droit commun dont fait partie la commune de Caragoudes) en syndicat à la carte.
- Le Conseil Municipal décide de transférer à ce syndicat intercommunal la compétence suivante : assainissement autonome.
- Location de l'appartement de l'ancienne école : établissement d'une convention avec le locataire.
- Préparation du budget primitif 1998 : les taux d'imposition ne sont pas modifiés.
- Les élections régionales sont prévues pour le 15 mars 1998.
- Beaucoup d'arbres communaux seront élagués avant la fin de l'hiver (un groupe de bénévoles est chargé de cette intervention, en bordure des chemins ruraux n° 7 et n° 12).

## Séance du 25 mars

- Vote du compte administratif 1997, adopté à l'unanimité.
- Vote du budget primitif 1998, adopté à l'unanimité.
- Le syndicat départemental de l'électricité va procéder au renforcement de la ligne desservant le chemin rural n° 10, dit "du village". Opération indispensable pour alimenter les nouvelles constructions dans ce secteur.
- Deux délibérations sont prises afin que notre commune puisse s'acquitter des dépenses concernant les frais de fonctionnement des écoles de Caraman et Saint-Orens.
- Demande de subvention auprès du Conseil Général en vue de la remise en état de la toiture de l'église.
- Préparation des élections au centre régional de la propriété forestière (fixées en 1999).
- Une journée de travaux bénévoles est prévue pour le 16 mai 1998.

## **Séance du 5 juin**

- Monsieur le Maire rappelle les principes de la convention d'urbanisme adoptée au cours de la séance du 20 octobre 1994. Après discussion, il est décidé, à l'unanimité, de proroger ladite convention pour une nouvelle période de 3 ans.
- Comptes rendus des réunions des différentes structures intercommunales auxquelles Caragoudes participe.
- Préparation du pool routier 1999-2000 : le Conseil Municipal décide de porter la participation annuelle de notre commune à 56.000 F. (au lieu de 51.000 F. précédemment).
- Monsieur Briant, ingénieur des travaux publics, responsable DDE, s'engage à faire plusieurs passages d'épaveuse sur les routes départementales.
- Le secrétariat de Mairie sera fermé du 1er août 1998 au 18 août 1998.
- Préparation, en accord avec Monsieur Laigneau, du concert des Petits Chanteurs à la Croix Potencée, prévu pour le 27 juin 1998.
- Le recensement général de la population aura lieu en 1999.

## **Séance du 4 septembre**

- Election d'un délégué et de trois suppléants en vue des élections sénatoriales prévues le 27 septembre 1998.

## **Séance du 23 septembre**

- Vote du budget supplémentaire 1998, adopté à l'unanimité.
- Deux délibérations sont prises en vue du paiement des frais de fonctionnement concernant les écoles de Tarabel et Lanta.
- Le Conseil Municipal décide la participation de notre commune à la structure intercommunale nommée Pays Lauragais (10 votants : 8 pour et 2 contre).
- La réfection de la toiture nord de l'église est reportée à 1999.
- Le Conseil Municipal adresse ses félicitations au Comité des fêtes pour la particulière réussite des animations proposées cette année.
- Modification du régime de priorité au carrefour de la départementale n° 18 et du chemin rural n° 4.
- Fixation des taux de redevance liée aux réseaux de France Télécom.
- Le Noël des enfants de la commune est prévu le dimanche 6 décembre 1998.

## **Séance du 27 novembre**

- bilan sommaire des travaux effectués cette année :

\* Voirie :

- . remise en état du chemin rural n° 4 (partie nord),
- . purge et remise en état de l'entrée de la voie communale n°6,
- . rechargement et revêtement du chemin rural n° 12 (partie est).

\* Ancienne école :

- . réfection des ouvertures (fenêtres et volets) de l'appartement,
- . travaux de plâtrerie.

- Projets 1999 :

- . réfection de la partie nord de la toiture de l'église,
- . remise en état fenêtres et volets de l'ancienne salle de classe,
- . remise en état porte du garage jardinier,
- . remise en état registres d'état civil.

- Information au sujet de l'étude lancée par le syndicat de la Marcaissonne concernant le bassin versant de cette rivière.

- Le SIPOM (ordures ménagères) a commandé une étude en vue de la future mise en oeuvre d'un tri sélectif.

- Assainissement autonome : informations au sujet de la convention passée entre le syndicat à la carte de Caraman et le SDEA (service départemental de l'eau et de l'assainissement).

## ETAT CIVIL

### Naissances

CLARET Camille	2 février
THIRION Dorian	20 avril
CAMPANELLA Hugo	21 mai

### Mariages

LOUIS Christophe et PAYS Odile	27 février
FOURNIER Jean-François et LACANAL Anne-Marie	25 avril
CLARET Christian et SOUS Caroline	20 juin

### Décès

Néant.

## LES NOUVEAUX CARAGOUDAIS

Famille BENOIT Denis	Village
Famille KRASICKI François	Village
Famille FOURNIER Jean-François	La Paillasse
Famille UNG Rémi	La Paillasse
Famille FONTAINE Sylvain	Rouayx
Famille CANCE Xavier	Empoussac
Famille HOFFMAN Alain	La Bonne
Famille NEZRY Jérémie	La Croix

## HISTOIRE DE L'ETAT CIVIL

**1406** : Henri le Barbu, évêque de Nantes, prescrit la tenue des registres de baptêmes et des enterrements.

Son exemple est suivi en 1421 par l'évêque de Saint-Brieuc et en 1446 par celui de Dol.

**1539** : L'ordonnance de Villers-Cotterets signée de François Ier étend à tout le royaume l'obligation de tenir des registres des baptêmes et des enterrements.

**1579** : L'ordonnance de Blois institue la tenue des registres de mariages.

**1667** : L'ordonnance civile représente un véritable "code de l'état civil". Elle institue la tenue des registres en deux exemplaires : la copie authentique du registre original (appelée la grosse) est déposée au greffe du juge royal. La minute est conservée à l'évêché.

**1736** : Les registres (établis en double) sont signés par les parties, déclarants et témoins, et par le curé lui-même.

**1772** : L'abbé Terray, contrôleur général des finances, centralise pour la première fois les relevés d'état civil.

**1792** : Les décrets des 20 et 25 septembre instituent un véritable état civil indépendant de toute autorité religieuse. La fonction d'"officier de l'état civil" est confiée aux maires. Les registres deviennent alors registres des naissances, des mariages et des décès.

**1803** : Rédaction du Code civil par Napoléon et Cambacérès.

**1840** : Création de la Statistique Générale de la France (SGF). Les maires envoient des tableaux de comptage aux préfetures qui les font parvenir chaque année à la SGF. Celle-ci les comptabilise et publie les résultats.

**1884** : Généralisation du "livret de famille" institué à Paris après l'incendie de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice au printemps 1871.

**1907** : Création des bulletins statistiques traités directement par la SGF.

**1946** : Création de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee). Celui-ci est chargé de la tenue du fichier électoral et du répertoire des personnes physiques. Le numéro d'identification établi par l'Insee est retenu par la Sécurité Sociale.

**1970** : Informatisation et implantation au centre national d'exploitation de l'Insee à Nantes du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP).

**1980 à 1989** : Mise sous la forme de base de données des informations électorales, puis du répertoire des personnes ; l'évolution de l'informatique permet une décentralisation de la gestion de cette base.

**1996** : Création du "répertoire national interrégimes des bénéficiaires de l'assurance maladie" (RNIAM) qui implique une transmission très rapide des bulletins de naissance des mairies à l'Insee.

## 1918 - 1998

80 ans après, la France a célébré l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. La première guerre mondiale fut particulièrement meurtrière et destructrice. Caragoudes vit 17 de ses enfants perdre la vie au cours de ces quatre années de combat.

Par devoir de mémoire et pour rendre hommage aux morts pour la France, nous vous présentons ci-dessous la liste de ces Caragoudais :


- Barthélémy BAYSSIERES, dont les parents habitaient aux "Petits Pibouls", soldat au 80e régiment d'infanterie, mort à 22 ans, le 5 octobre 1914 sur le champ de bataille au bois de Hazelle (Meurthe-et-Moselle).
- Guillaume CASTELLE, né à Caragoudes le 16 septembre 1882, demeurant au "Joncas", soldat au 81e RI, mort le 2 octobre 1914 à Bernecourt (Meurthe-et-Moselle).
- Bernard JAN, né à Saint-Félix en 1881, domicilié aux "Cédals", soldat au 96e RI, mort le 25 octobre 1914 à Beaumont ((Meurthe-et-Moselle).
- Eugène LOUMAN, né le 2 juillet 1890 à la Salvetat, demeurant au hameau de Falgayrac, soldat au 53e RI, mort le 20 août 1914 à Rorbach (Lorraine).
- François GAY, domicilié au château de Saune, soldat au 14e RI, mort le 16 janvier 1915 à Perthes-les-Hurlus (Marne) à la suite de ses blessures.
- Jean-Marie PECH, né le 6 juillet 1893 à Caraman, demeurant à "La Place" à Saune, mort le 10 mars 1915 au bois Sabot (Marne).
- Guillaume BOUSQUET, né le 30 avril 1873 à Maurens (Haute-Garonne), domicilié à la métairie de "l'Eglise", soldat au 110e RI territorial, mort à Fleury, le 22 mai 1916.
- Henri FONTORBES, né à la Salvetat le 24 mars 1892, soldat au 11e RI, mort le 22 janvier 1916 à Fourmies.
- Pierre MARTY, demeurant aux "Arceaux" 2e classe au 14e bataillon de chasseurs, mort au combat de la "Ferme rouge" près de Maurepas (Somme), le 20 juillet 1916.
- Jean-Marie VALETTE, né à Préserville le 14 octobre 1895, domicilié "En-Pourroy", soldat au 81e RI, mort le 8 février 1916 à Tahure (Marne).
- François BOUDET, demeurant aux "Carbennes".
- Joseph BONNET, né le 19 juillet 1895, domicilié à "Falgayrac", soldat au 327e RI, hospitalisé à l'hôpital Royal de Ricklinghausen où il décédait le 15 avril 1917.
- Joseph AMIEL, né en septembre 1872, demeurant à "La Bonne", 2e classe au 15e Escadron du train d'équipages, mort à l'hôpital d'évacuation de Giromagny, le 3 décembre 1918.
- Raymond CALASTRENC, né le 17 décembre 1897 à Sègreville, domicilié aux "Houlies", soldat au 327e RI, mort le 2 mars 1918 à "Ville du Bois-Jaune" (Aisne).
- Jean-Baptiste COUZY, né le 27 avril 1874 à Caragoudes, demeurant au village, 2e classe au 1er escadron du train des équipages, mort à Cugny (Aisne), le 24 octobre 1918.
- Bernard FEDOU, né à Cambiac en 1899, 2e classe au 59e RI, décédé le 28 juillet 1918 au centre hospitalier de Foix des suites de ses blessures.
- Edmond SUBRA DE SALAFA, demeurant au château La Croix, médecin dans la marine, mort en 1918.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Secrétariat de Mairie :

- Les jours et heures d'ouverture de la Mairie sont les suivants :
  - . le mercredi, permanence de 15 heures à 18 heures,
  - . le vendredi, permanence de 9 heures à 12 heures, (hormis les jours fériés).

 : 05.61.83.79.06

### Ramassage des objets encombrants :

En 1999, les collectes des objets encombrants auront lieu :

- le jeudi 6 mai
- le mercredi 17 novembre.

Inscrivez-vous, à la Mairie, avant le vendredi 23 avril pour le premier ramassage et le vendredi 5 novembre pour le second ramassage.

Liste des objets pouvant être enlevés :

- gazinières,
- réfrigérateurs
- meubles en fer,
- sommiers métalliques,
- tout autre objet en fer.

**Attention !** Les gravats ou matériaux de démolition, le bois, le plastique, les matelas ne seront pas enlevés.


### Déchetterie :

La commune de Caragoudes faisant partie du SIPOM, vous pouvez vous débarrasser de vos objets encombrants en les apportant à la déchetterie de Revel.

Jours et heures d'ouverture (sauf jours fériés) :

- hiver : du lundi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures,
- été : du lundi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Un justificatif de domicile pourra vous être demandé à l'entrée.

 : 05.62.71.22.89

### Prêt de la salle des fêtes :

La salle des fêtes peut être prêtée à toute personne de la Commune qui en fait la demande ou à une personne extérieure parrainée par un habitant de la Commune, ce dernier étant considéré responsable.

Les conditions sont les suivantes :

- déposer sa demande en Mairie au moins un mois avant la date retenue,
- fournir une attestation d'assurance responsabilité civile afin de couvrir les dommages éventuels,
- les frais de fonctionnement demandés sont définis dans le tableau ci-dessous,

<b>ETE</b> 1/05 au 31/10	250 F	500 F
<b>HIVER</b> 1/11 au 30/04	300 F	600 F
	<b>Habitant de la Commune</b>	<b>Personne extérieure à la Commune</b>

- Après utilisation , les locaux devront être laissés propres et en bon état.

### Recensement:

En 1999, se déroulera le 33e recensement de la population. Notre commune comptait 166 habitants en 1990.

Combien sommes-nous en 1999?

Prochainement , vous recevrez la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la Mairie.



## COMITE DES FÊTES

### BILANS 98

A la recherche permanente de nouvelles festivités pour CARAGOUDES, notre comité des fêtes a essayé tout au long de 98 de vous proposer des innovations tout en maintenant les traditions établies depuis plusieurs années

Dès Janvier notre *Assemblée Générale* avec un bilan nettement positif permettait la poursuite de nos activités grâce à l'ensemble de nos membres qui poursuivaient leur travail au sein de notre groupe mais aussi avec l'arrivée de nouveaux membres pleins de volonté.

Grâce au sérieux de toute cette équipe, nous avons encore pu poursuivre la réalisation des soirées maintenant classiques telles que notre *Bal Masqué* du mois de Mars ainsi que la totale réussite de l'édition 98 de notre *fête Locale*

Toutefois nous nous devons de vous proposer de nouvelles manifestations et pour cela donner à nos jeunes la possibilité d'organiser quelques ambiances spécifiques et, il faut reconnaître que les deux *soirées MEGAMIX 2000* ont « rajeuni » CARAGOUDES en permettant à de nombreux jeunes de prendre beaucoup de plaisir dans notre salle des fêtes.

Autre réussite à noter, les *Concours de Belote* organisés en début d'année et lors de la Fête Locale et, il est regrettable que pour des raisons professionnelles et personnelles les organisateurs de ces soirées n'aient pu poursuivre ces concours.

Nous avons eu aussi l'immense plaisir en prélude aux vacances d'été, d'accueillir dans notre Eglise pour la 1ère fois à CARAGOUDES la *MANECANTERIE DES PETITS CHANTEURS A LA CROIX POTENCEE de TOULOUSE*.

Pour cette soirée exceptionnelle organisée par la municipalité et à laquelle notre comité a participé, nous devons remercier vivement Monsieur et Madame LAIGNEAU, nouveaux CARAGOUDAIS et responsables de ce merveilleux groupe pour cette magnifique prestation.

Toutes ces manifestations prouvent je le pense le travail sérieux préparé par toute l'équipe depuis plusieurs années et, l'entente parfaite avec le foyer Rural permet à notre petit village de connaître presque tous les mois de très agréables animations.

Toutefois, malgré ces points positifs, le découragement commence à apparaître devant un manque évident de participation à ces soirées et, même si la multiplication des loisirs est évidente votre plus grand soutien nous aiderait à aller de l'avant

En effet devant ce désintéressement trop important certaines de nos animations ne peuvent être reconduites et il ne nous est pas possible actuellement de vous proposer un calendrier précis de nos prochaines manifestations ; chacune d'entre elles vous sera communiquée au moment de son organisation.

***Comptant sur votre soutien total,***

***l'ensemble des membres du Comité des Fêtes***

***vous souhaite***

***de très agréables Fêtes***

***et***

***une très bonne et heureuse année 1999***

Le Président  
F. IRLA

## LA PAGE DU FOYER RURAL EN 1998

Les activités du Foyer Rural de Caragoudes ont débuté par la traditionnelle **Galette des Rois**, le dimanche 25 janvier, suivie de **l'assemblée générale annuelle du Foyer**.

Le 17 avril s'est déroulée à Cintegabelle, **l'assemblée générale de la Fédération départementale des foyers ruraux**. Le Foyer de Caragoudes était représenté par son Président.

Une sortie en car a marqué la célébration de la **Fête des Mères** à Caragoudes le 14 juin, avec une journée dans les environs de Cordes-sur-Ciel et de la Grésigne.

Comme tous les ans, les deux doyens de la commune : Madame Odette VALETTE et Monsieur Joseph CAVALLI ont reçu chacun un cadeau.

Le 17 octobre a réuni ceux qui apprécient les haricots, à l'occasion de la **Mounjetade**.

Un nouveau rendez-vous était proposé le 14 novembre : une soirée spéciale, **Castagnade et Théâtre**. D'une part les châtaignes préparées à la mode de Caragoudes, d'autre part un spectacle présenté par la troupe "Des copains d'abord", une soirée conviviale et très chaleureuse.

La dernière animation proposée aux Caragoudaises et aux Caragoudais, le 5 décembre dernier dans le cadre des **Journées du Téléthon 1998** : soirée organisée par le Foyer Rural et animée par la MJC d'Auriac-sur-Vendinelle, soirée qui a permis de collecter une somme de 1.685 F., somme qui a été aussitôt remise aux organisateurs de ces journées dans le cadre du canton de Caraman.

Et maintenant, rendez-vous en 1999.

**Bonne année à tous**

*Le président du Foyer Rural*

*Louis Pénavayre.*

# CHASSEURS et RESPONSABLES

---

Cette année encore notre association se devait d'être présente dans ce nouveau Bulletin Municipal et notre objectif restant une totale transparence et une information maximale à l'attention de l'ensemble des résidents ( chasseurs et non chasseurs ) il m'a semblé utile de développer quelques informations pratiques.

J'aimerais tout d'abord rappeler une base du savoir vivre en insistant sur une règle majeure qu'est le respect du domaine de chacun et la limite que chaque chasseur doit savoir s'imposer en gardant à l'esprit les distances réglementaires de 150 mètres aux abords des propriétés privées et en respectant les zones de chasse interdites.

Autre rappel : Ne jamais oublier la portée de tir de l'arme que chaque chasseur a entre les mains et l'obligation d'identification de la cible avant tout tir. Trop d'accidents cette année sont dus à ces négligences.

Ces éléments m'apparaissent comme des clefs prioritaires du devenir de notre sport et, sans cette prise de conscience tous ces divers problèmes peuvent engendrer des confits néfastes à l'ensemble des parties

D'autres éléments sont nécessaires au bon fonctionnement d'une association et tous doivent connaître les interlocuteurs responsables en cas de nécessité et c'est dans ce but que vous trouverez ci-après l'ensemble des membres composant notre ACCA

- \* Président : Monsieur IRLA François
- \* Vice-président : Monsieur PENAVAYRE Michel
- \* Secrétaire : Monsieur MARQUIER Elie
- \* Trésorier : Monsieur CANCIAN Michel

Membres : Messieurs BARDES Aimé ; CANCIAN Jean-Louis ; CESSÉS Augustin ; KRASICKI François ; PELISSIER René ; THIRION Jean ; VISENTIN Bruno ; VISENTIN Gilbert

Tous sont à votre écoute pour développer une meilleure entente entre les différentes composantes de la vie communale.

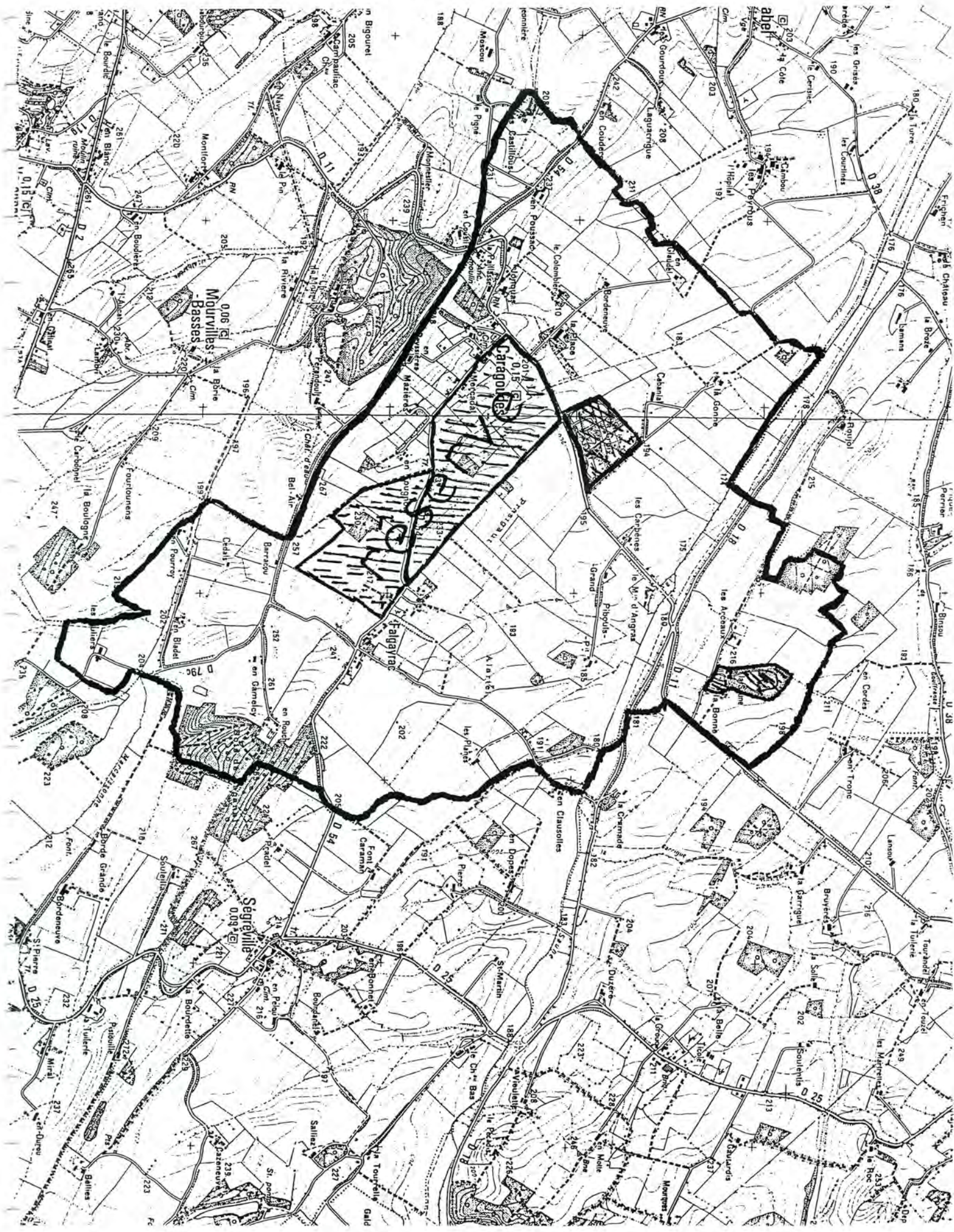
Autre objectif majeur : la gestion de notre patrimoine cynégétique ; et nous attachons une importance capitale aux zones protégées. Depuis Juillet 1984 la réserve de 82 Ha que les différents gestionnaires ont tenu à maintenir dans l'emplacement actuel permet cette protection naturelle du gibier : dans cette zone où la chasse est rigoureusement interdite, diverses espèces peuvent se reproduire et maintenir ainsi la survie de ce capital si nécessaire au renforcement du plan de gestion poursuivi. ( Voir plan de situation sur page annexe ).

**Bonne Année 1999**  
**à toutes et à tous.**

Le Président

F. IRLA

A.C.C.A. de CARAGOUDES  
Réserve de chasse et zones protégées  
( chasse interdite )



**A PROPOS DE LA STATUE DE LA LIBERTE.  
Le rôle du commandant de vaisseau  
Gabriel LESPINASSE de SAUNE**

C'est un homme de chez nous, le commandant de vaisseau Gabriel LESPINASSE de SAUNE qui a été chargé par le gouvernement français de porter aux Etats-Unis d'Amérique la statue de la Liberté . Il a accompli cette mission en 1885. Cette statue devait être inaugurée à New-York le 28 octobre 1886, statue oeuvre du sculpteur alsacien F. BARTHOLDI.

Le jeune Gabriel est né à Toulouse en juillet 1846. Il a eu cinq frères, dont l'un a été évêque de Madagascar, un autre religieux et prêtre à la compagnie de Jésus.

**L'officier de marine :**

Gabriel LESPINASSE de SAUNE a navigué pendant quarante-trois ans sur toutes les mers du globe. En particulier en Extrême-Orient ainsi que dans les mers arctiques, période où l'on commençait les installations scientifiques de ces régions polaires.

Il a notamment commandé "Le Jean Bart", "Le Vulton", "l'Isère", "le Dupetithouars". Au cours de la guerre de 1870, il a dû ramener, sur un navire quelque peu endommagé des prisonniers prussiens de Tahiti en Cochinchine. Officier extrêmement coté de par ses états de services, titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, officier de la Légion d'Honneur, le gouvernement français lui avait confié en 1885 la mission honorifique de porter au peuple américain la statue de la Liberté, de cette Liberté qui éclaire le monde.

**Le maire :**

Sa carrière terminée, cet officier s'est retiré dans la propriété de famille, au château de Saune, au milieu des innombrables souvenirs de ses voyages : ouvrages divers, bibelots chinois et japonais, tableaux, photos, vêtements orientaux, etc. ...

Il partagera sa retraite entre son vaste domaine de Caragoudes et celui de Sayrac. Le 19 mai 1912, le commandant Gabriel LESPINASSE de SAUNE est élu Maire de Caragoudes. Il le restera treize ans jusqu'en avril 1925.



Précisons que plusieurs membres de sa famille avaient été Maire de Caragoudes.

La municipalité de l'époque était composée de MM.

Gabriel LESPINASSE de SAUNE (Maire), Jean COUZY (Adjoint), Arnaud MAZIERES, Antoine VALETTE, Alphonse ROCHAS, Louis PENAVAYRE, Jean IMPERIAL, Louis SABATIER, Jean DARLES, (Conseillers)

Le secrétariat de mairie était assuré par Monsieur FOL de Caraman.

En 1914, l'école de Caragoudes avait comme institutrice Mademoiselle SERNI, qui quitta la commune en mai. Le remplacement sera assuré par Mademoiselle Marguerite VALLEAUX, originaire de Mauremont, future Madame Jean PENAVAYRE, qui sera remplacée par la suite par Mademoiselle MURAINÉ.

Monsieur Gabriel LESPINASSE de SAUNE resté célibataire, a laissé le souvenir d'un homme simple, sérieux, minutieux, aimable, intègre, économe, un excellent administrateur.

Il a occupé notamment la fonction de Maire pendant les années terribles du 1914 à 1918, années de la guerre mondiale au cours de laquelle dix-sept caragoudais sont morts pour la défense de la Patrie. Ce vieil officier devait, chaque fois, à l'annonce d'un décès, accomplir la délicate mission de prévenir les familles éprouvées.

C'est pendant la gestion de ce Maire qu'a été mis en place le Monument aux Morts, stèle du souvenir élevée à la mémoire de nos compatriotes morts au cours de la Grande Guerre.

Ce monument, situé face au porche de l'église paroissiale, occupe l'emplacement d'un chemin qui séparait alors le jardin du presbytère de la statue de la Vierge.

Après les élections de 1925, le commandant Gabriel LESPINASSE de SAUNE se retire partageant sa retraite entre Caragoudes et Sayrac (Haute-Garonne).

Il meurt à l'âge de 92 ans, le 10 janvier 1939, à Sayrac, commune où il est inhumé.

Dans la grande salle de la mairie de Caragoudes est exposée la photo d'une statuette signée BARTHOLDI, statuette d'une hauteur de cinquante-deux centimètres posée sur un socle de marbre sur lequel est gravé :

“Souvenir à Monsieur le commandant de Saune qui a transporté en Amérique, au nom de la France, la statue colossale de la “LIBERTE” (1885).

**Louis PENAVAYRE**

# NOS PAGES D'HISTOIRE

Par G. BERTONI , Caragoudes

En parcourant la campagne lauragaise au fil des saisons et des ans, entre les champs nus ou les murs de blé et de tournesol, le promeneur constatera des changements incessants dans le paysage familier de son village, changements liés aux travaux agricoles et aux habitudes des habitants.

Ici, ce sont des maisons qui ont poussé plus vite que le blé, là-bas un talus qui s'effondre, voilà une haie qui a bien grandi, des poteaux penchant perchoirs d'un rapace ; on constate la disparition du dernier troupeau de vache ou d'une certaine population d'orchidées ou encore l'arrivée d'un beau cheval blanc aux yeux bleus, entouré de chèvres. Enfin, pour celui qui veut voir, l'environnement immédiat est un défi permanent pour des réflexions sur le développement de la campagne et le devenir de l'agriculture. Sans vouloir entrer dans une discussion approfondie ou une polémique stérile, voici quelques comparaisons avec une vie campagnarde encore largement répandue avant la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, comparaisons fondées sur des documents d'archives anciennes et récentes.

Madame BAURES, l'institutrice de Caragoudes en 1885, nous donne dans son « Histoire de Caragoudes » des détails intéressants sur l'agriculture de son époque en nous laissant un

## Recensement

Des Animaux		et		des Cultures		
Animaux	Prix moyen/ tête		Culture	No d' ha Cultivés	Rendement moyen/ha en 1881	Rendement moyen/ha en 1838
Bœuf	160	400 F	Blé	224	18 hectolitres	22 Hectolitres
Taureaux	25	300F	Avoine	4	20 «	24 »
Vaches	260	350F	Maïs	168	14 «	20 «
Génisses	50	200F	Fèves	24	8 «	12 «
Veaux	260	100F	Haricots	2	7 «	8 «
			Pommes de Terre	3	28 «	30 «
Béliers	10	50F	Vesces	30	1400kg	150 kg
Moutons	120	45F	Luzerne	56	150kg	1600 kg
Brebis	260	38F	Sainfoin	15	40 quintaux	60 quintaux
Agneaux	260	20F				
Truies à l'engrais	10 140	80F 150F	Prairies	25	38 quintaux	45 « Porc
Porc de moins de 1 an	60	30F	Vignes	40	14 hectolitres	16hectolitres
Chevaux	4	500F	Bois	56		
Juments	18	600F	Jardins	3		
Mulets	4	450F	Friches	1		
Poules	2000	6 F la paire				
Oies	800	4,50F la paire				
Canards	400	3,50 la paire				
Dindes et Dindons	260	4,50 la paire				
Pintades	150	8,00 la paire				
Pigeons	500	1,50 la paire				
Lapins	300	2 F l'un				

Madame Baures note, en ce qui concerne les bois : « il y en a peu, parcourus en tous sens par les troupeaux » ; quant aux vignes, elle précise qu'elles n'ont « jamais (été) atteintes du phylloxera » et quant aux bestiaux : « les troupeaux de bêtes à laine y sont très nombreux. »

Par rapport à ces énumérations on constate qu'aujourd'hui, l'élevage des bovins et ovins a disparu du village excepté quelques éléments de la basse-cour et une vache par-ci par-là – pour le plaisir. On cherchera en vain des troupeaux, la céréaliculture prime.

Les 4 hongres, 16 juments et 10 mulets recensés par le Ministère de la Guerre en 1896, n'ont aujourd'hui que peu de successeurs, quelques ânes et un beau cheval blanc aux yeux bleus, pour le loisir, alors que leurs prédécesseurs étaient les compagnons indispensables de l'homme dans ses déplacements et son travail (8 des 10 mulets appartenaient aux 2 meuniers de l'époque), et même à la guerre.

Les machines ayant remplacé les animaux de trait (et des hommes), certaines cultures n'étaient plus nécessaires, plus besoin d'avoine ou de foin pour un tracteur, donc plus de prés ni de pâtures (2,98.40 ha fin 19<sup>e</sup>). Le violet de la luzerne, le rouge du sainfoin, le vert des vesces ont pour de bons déserté les champs, restent l'or des épis de blé et le jaune des tournesols.

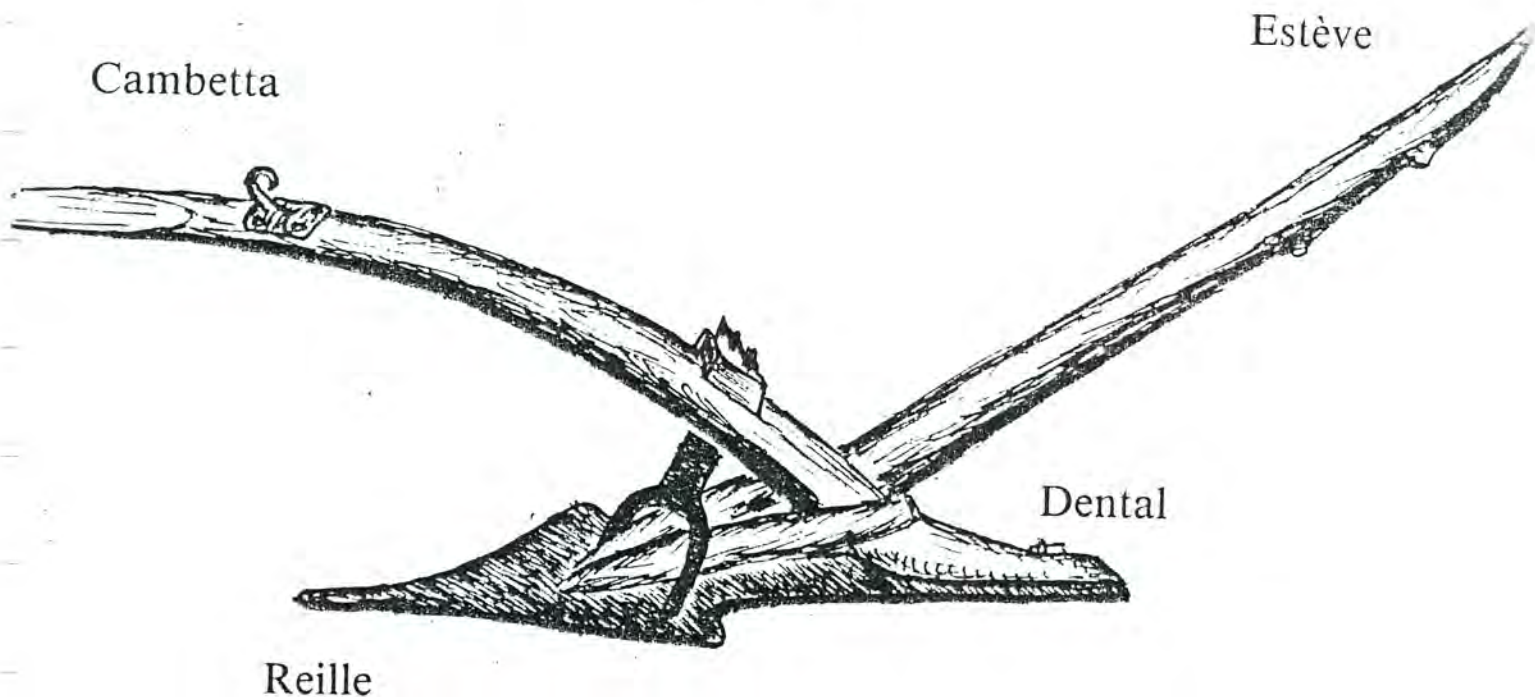
Avec la diminution radicale de la vie animale dans la campagne, certaines couleurs ont disparus ; avec la désertion de la campagne par les hommes est partie une certaine gaieté, une certaine vie sociale, la preuve en est la disparition d'une culture millénaire, celle de la vigne (38.53.60 ha fin 19<sup>e</sup>).

En comparant la Matrice Cadastrale de la commune de Caragoudes du 19<sup>e</sup> siècle avec le cadastre de 1998 on constate d'autres changements : si, sur les 831ha, 43a et 20ca constituant la commune, la contenance en terre a augmenté (de 670,2850 à 717,6855 ha à ce jour), les surfaces d'autres catégories de propriétés non bâties sont en nette régression, p.ex. les prés (11,3695 ha en 1998 contre 23,99 fin 19<sup>e</sup>), les bois et les jardins (56,6660 ha de bois à la fin du 19<sup>e</sup> s. contre 36,2206 ha l'an passé, 1,5888 ha de jardin en 1998 contre 3,3760) ou ont complètement disparu comme les vignes, pâtures, pépinières, viviers.

De nos jours, de nouvelles notions sont portées sur le cadastre des propriétés non bâties comme p.ex. des « terrains à bâtir » ou des « terrains d'agrément » ; elles reflètent l'évolution de la campagne vers la grande banlieue de la ville et de la société de travail vers une société de loisirs.

Afin de ne pas oublier l'importance de l'agriculture traditionnelle, voici l'instrument ayant conditionné l'agriculture de chez nous - et d'ailleurs - depuis toujours, jusqu'à l'avènement des machines :

## ARAIRE



*Dessin : C. Jacquemay*

A l'origine araire ou arayre en occitan provient du latin aratro signifiant charrue. De la même manière estève vient de stilea (mancheron). La reille ou reilho serait une déformation latinisée de riga qui désignait chez les Gaulois le sillon.



**POUR LE TELETHON  
OU  
LA CASTAGNADE**

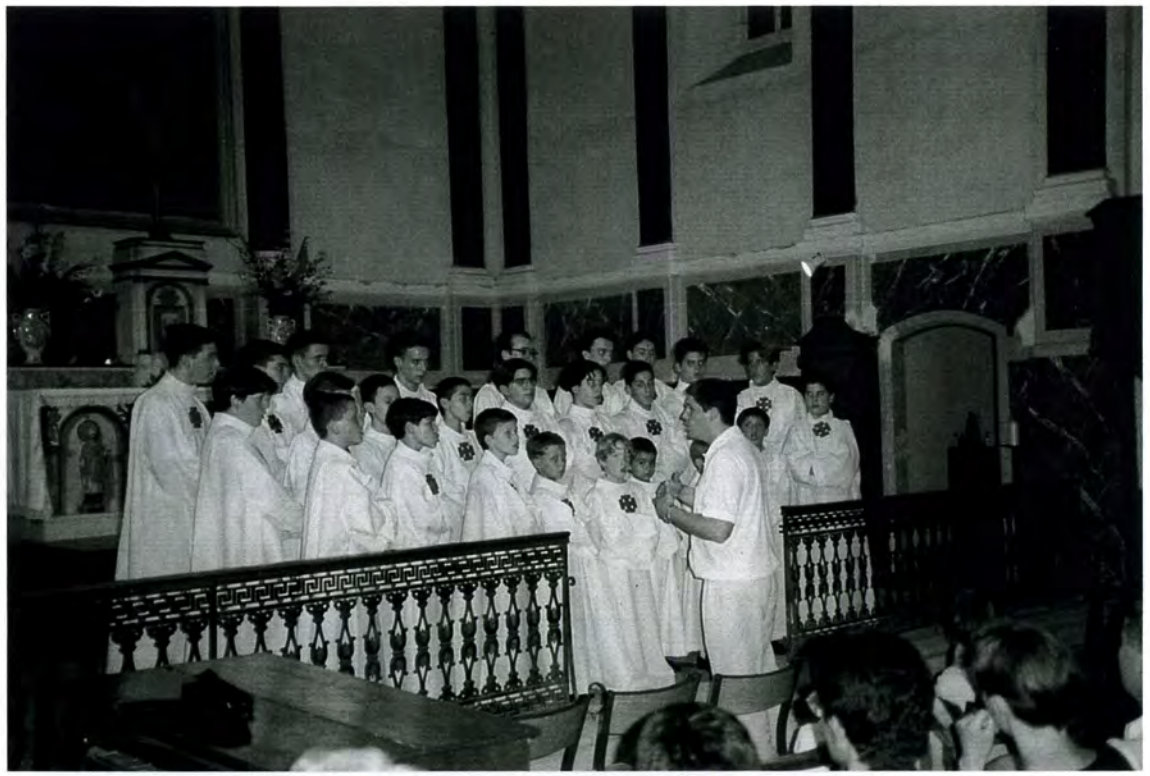
**MAIS TOUJOURS  
POUR NOTRE PLAISIR**





LES SURPRISES  
DU  
BAL MASQUE





🎵 LES PETITS CHANTEURS DE LA CROIX POTENCEE

NOS ENFANTS SONT DES ARTISTES



***BONNE ET HEUREUSE***

***ANNEE 1999***

